Bulletin municipal

Juillet 2017

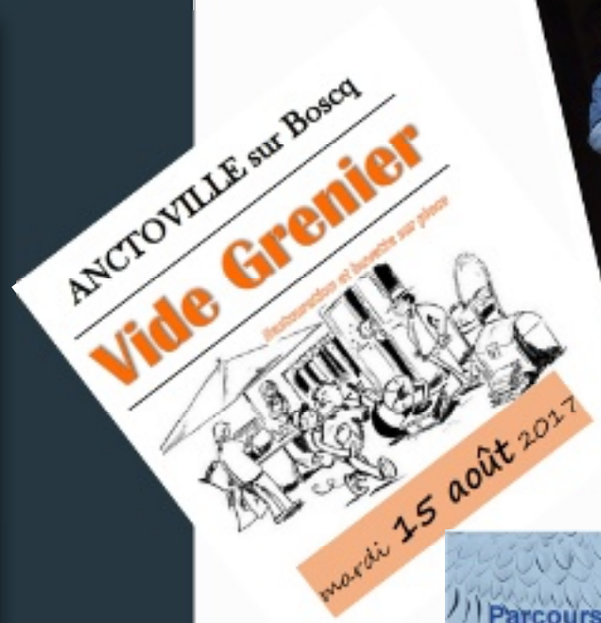

Sommaire

Mot du Maire

Page 4 **Budget**

Page 5 **Projets réalisés**

Page 6 **Projets en cours et à venir**

Commune d'échanges et dynamique

Page 7 Le collectif Pourkoipetit

Page 8 Association Les Solexins

Page 8 Association Les Anciens Combattants

Page 9 Association de Chasse

Page 9 Association les Amis de Saint Martin

Page 10 S.A.G.

Page 11 **Animations 2016**

Page 12 **Animations 2017 – 2018**

Page 13 **Plan Local d'Urbanisme**

Page 14 **Urbanisme**

Page 15 **Site de la commune**

Page 16 **Granville Terre et Mer**

Page 17 **Etat Civil 2016 – 2017**

Page 18 **Quelques rappels**

Page 19 **FDGDON**

Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Vous allez découvrir une nouvelle fois la vie de notre commune au fil des pages de ce journal et les différents sujets qui ont été abordés : les animations 2017 qui feront vivre Anctoville sur Boscq, les travaux achevés en 2016 et ceux à venir, les informations pratiques ainsi que le site www.anctoville-sur-boscq.fr de notre commune.
Outre les projets déjà cités, la Municipalité aura aussi à réfléchir sur la gestion des espaces verts du fait de l'interdiction des produits phytosanitaires qui s'impose aux collectivités. Un travail sera à mener pour réduire le temps passé à désherber en sachant que la commune n'a pas de personnel technique. Une réflexion sera aussi menée sur la fonctionnalité des locaux de la mairie (accueil, aménagement intérieur, sanitaire, et conservation des archives….)
Je vous souhaite une bonne lecture et un bon été.

Tickets sport et culture

Des **tickets « sport, culture »** ont été distribués pour la rentrée 2016/2017 aux enfants dont les parents avaient fait la demande auprès de la Mairie. Cette aide financière d'un montant de 15 € est accordée pour une activité par année et par enfant de 3 ans et plus fréquentant les écoles maternelles et primaires. Elle est donnée sans conditions de ressources.
Le renouvellement de cette aide va être proposé au CCAS pour l'année 2017/2018
S'adresser à la Mairie pour toute information complémentaire

Quelques repères administratifs :
La commune d'Anctoville-sur-Boscq dépend du **canton de Bréhal**, de la circonscription de **Coutances** et depuis le 1er janvier 2017 de la Sous-Préfecture **d'Avranches**. Elle fait partie de la Communauté de Communes **Granville Terre et Mer**. Les Conseillers départementaux sont Patricia LECOMTE et Alain NAVARRET.

patricia.lecomte@manche.fr
alain.navarret@manche.fr

L'assistante sociale du secteur : Mme PERRETTE.
Elle est joignable au Centre médico-social de Granville ☎ : 02.33.91.14.00

Budget

Budget 2016

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

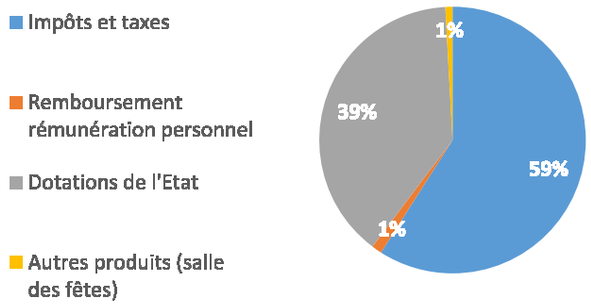

RECETTES D'INVESTISSEMENT

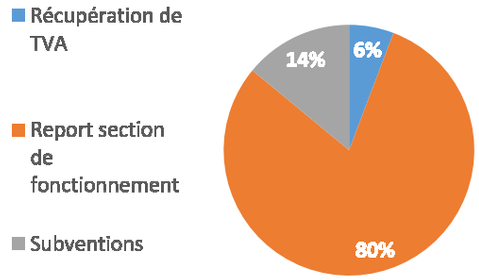

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

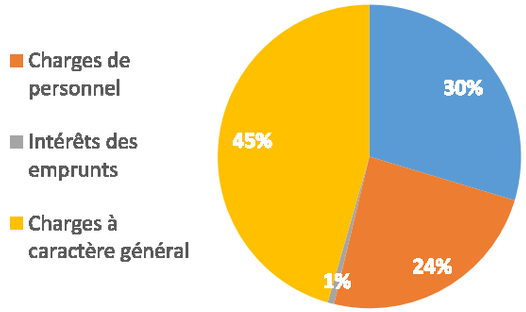

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

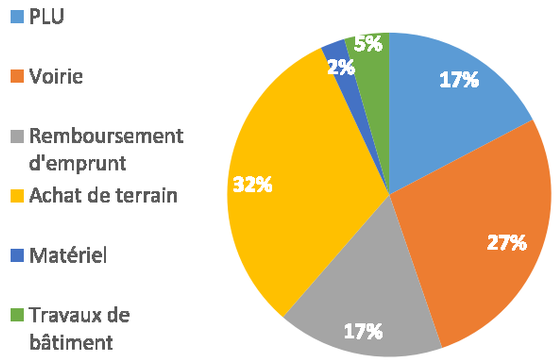

Budget 2017

Le Conseil Municipal a décidé pour 2017 de ne pas augmenter les trois taxes et a approuvé le budget primitif qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 351 528,20 € à la section de fonctionnement et à la somme de 280 707 € à la section d'investissement.

Projets réalisés

Travaux Village aux Oiseaux

D'importants travaux de voirie, renforcement hydraulique, éclairage public ont été réalisés rue du Village aux Oiseaux et au Clos de l'Eglise. La volonté de la commune a été d'harmoniser ces voies communales avec le centre bourg. Un embellissement paysager a été réalisé au Clos de l'Eglise.
Une place de parking aux normes handicapées a été créée au Clos de l'Eglise ainsi qu'un cheminement piétonnier accessible aux personnes à mobilité réduite permettant ainsi l'accès au cimetière.

Sécurisation du carrefour D 598 / D154

Suite à de nombreux constats de riverains et d'élus, la commune a décidé de sécuriser le carrefour du passage à niveau proche de la mairie (carrefour D598 / D154). La création d'un haricot, avec marquage au sol et panneau de circulation, a été étudiée avec la DRD et réalisée dans le cadre des travaux 2016.

Projets en cours et à venir

Défense contre l'incendie

Conformément au nouveau Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie validé en 2017 par M. le Préfet de la Manche, la commune d'Anctoville-sur-Boscq s'est inscrite dans l'amélioration de sa défense contre l'incendie. Après avoir implanté deux bornes incendie (route du pont Cé et village aux Oiseaux), la commune a continué ses études avec le SDIS 50 et Veolia eau.
Une nouvelle borne incendie va donc être implantée au village du Long Sillon.
L'acquisition d'un terrain d'environ 300 m² au Vieux Val va nous permettre, après quelques travaux de terrassement, d'encaissement, de stabilisation et de sécurisation, de voir la défense incendie s'améliorer avec l'implantation d'une citerne souple de puisage de 120 m².
Une aire de stationnement réservée aux engins d'incendie sera également réalisée.
Des panneaux indiquant les points d'eau naturels de puisage vont prochainement être disposés sur les différentes routes départementales et communales.

Travaux d'accessibilité de la salle des fêtes et de la mairie

Après avoir réceptionné l'accord d'autorisation de travaux par les services de l'Etat, la commune avec l'aide du cabinet CARLI a **lancé le marché** pour les travaux de mise aux normes PMR de la salle des fêtes et de la mairie.
L'analyse des offres a été soumise au Conseil Municipal qui a **retenu** pour un montant hors taxes de 30 046,27 € les entreprises GATP, IZABELLE, LEBOUVIER, TEB pour les lots VRD, menuiseries, peinture et électricité.
Les lots carrelage et plomberie ayant été déclarés **infructueux**, une nouvelle consultation a été lancée.
Le démarrage des travaux doit débuter en septembre. **La salle des fêtes sera indisponible à la location de septembre à fin novembre.**

Cimetière

L'accessibilité du cimetière et de l'église va être réétudiée dans les mois qui viennent avec le cabinet CARLI en intégrant dans cette réflexion la place de parking créée au « Clos de l'église » et son cheminement qui amène au cimetière.

Commune d'échanges et dynamique

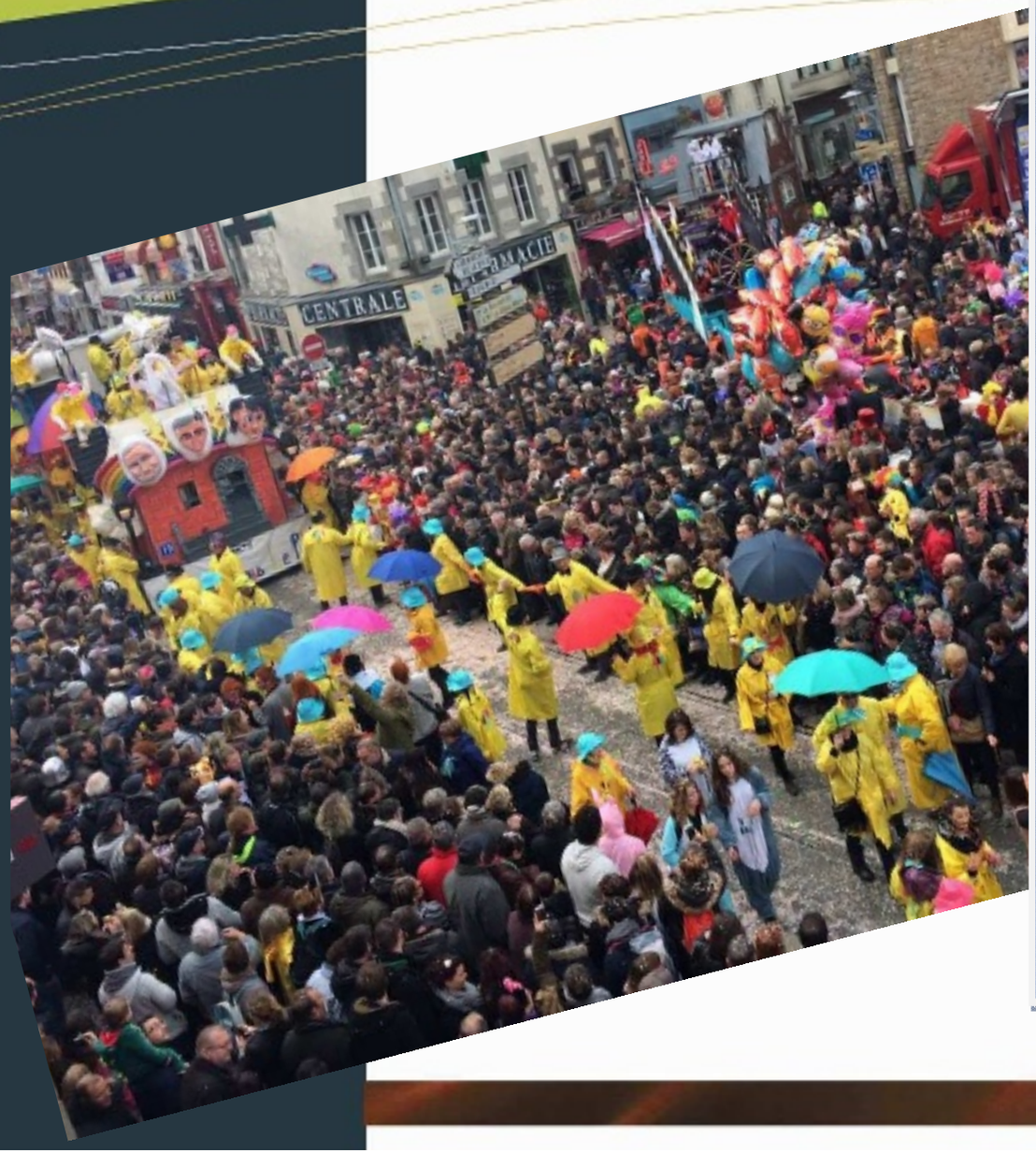

Pourkoipetit

Cette année le collectif « Pourkoipetit » a réuni 80 de ses membres lors des festivités du CARNAVAL 2017.

Après plusieurs mois de travail autour de la conception du char et des costumes les carnavaliers étaient prêts pour l'inauguration du char le 24 février dernier devant la Mairie d'Anctoville sur Boscq.

C'est « heureux d'être content et content d'être heureux » que toute l'équipe a défilé devant des milliers de spectateurs durant les cavalcades de dimanche et mardi. Le char, les costumes et la bonne ambiance des POURKOIPETIT ont été remarqués et félicités.

Le collectif des Pourkoipetit est une association Anctovillaise. Elle est constituée autour de la participation du groupe au carnaval de Granville. Chaque membre carnavalier s'engage toute l'année à faire fonctionner l'association et participer aux tâches liées au carnaval. Le groupe est ouvert et chaque année de nouveaux membres nous rejoignent.

Dans l'attente du carnaval 2018, nous vous donnons rendez-vous pour la brocante du 15 août dans le bourg d'Anctoville et pour le loto le 5 novembre 2017 à la salle des fêtes d'Yquelon.

Le collectif

Commune d'échanges et dynamique

LES SOLEXINS

Remerciements à la municipalité pour la subvention et le prêt gratuit de la salle des fêtes.
Notre association dont le bureau est composé de 7 membres compte une cinquantaine d'adhérents. Nous proposons toujours les journées « mécanique ».
Nos sorties, cette année, sont à thèmes :
Nous **avons visité** en mai la fonderie des cloches à Villedieu et en juin la maison de la baie à Vains.
Les **prochaines sorties** auront lieu le 22 **juillet** au zoo de Champrépus, le 25 **août** à la fête de Saint Aubin des Bois où nous nous y rendrons costumés « années 60 », le 23 **septembre** au musée du cuivre à Villedieu.
Notre assemblée générale se tiendra le 6 **janvier 2018** autour d'un apéritif dinatoire offert aux membres de l'association. A chacune de nos sorties, un rédacteur est choisi pour relater toujours avec humour la journée que nous avons passée ensemble.

PROJETS 2018
Nous travaillons sur un **projet de rallye** à Vélosolex autour d'Anctoville Sur Boscq. **D'autres idées** sont en chantier.
A suivre……

LES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE ANCTOVILLE SUR BOSCQ

Nous avons commémoré l'armistice le vendredi 11 novembre 2016 avec l'office religieux à Saint Nicolas en compagnie des sections de Granville, Yquelon, Saint-Planchers, Saint-Aubin-des-Préaux.

Nous sommes revenus à Anctoville-sur-Boscq pour la cérémonie au monument aux morts, vin d'honneur offert par la municipalité suivi d'un banquet à la salle polyvalente d'Anctoville-sur-Boscq avec une trentaine de convives.

- 05/12/16 : commémoration de la fin des conflits de l'Afrique du Nord à Yquelon
- 28/01/17 : L'assemblée générale avec la galette des rois
- 08/05/17 : Cérémonie au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité suivi d'un banquet avec 25 convives.

Nous souhaitons bonnes vacances et bonne santé à tous.

Le président,

D. Bellaize

Commune d'échanges et dynamique

La chasse

Devant toutes les critiques concernant les renards nous pouvons vous répondre que les renards ne visitent pas que les poulaillers et qu'ils mangent du gibier.
La saison qui vient de s'achever se solde par trois renards tués et trois blessés. Nous ne pouvons pas faire de battue car la superficie des terrains semés de maïs est trop grande et impliquerait un nombre de chasseurs considérables augmenterait ainsi des troubles de la sécurité pour les promeneurs (chemins et routes).

Nous ferons comme les années précédentes deux repas un en janvier et l'autre en septembre.

Le Président au nom des chasseurs.
J. LEGOUIX

LES AMIS DE SAINT MARTIN

Le 10 juillet 2016 a eu lieu la messe avec pain béni, suivi d'un repas froid qui a rassemblé 50 personnes.
Le 25 décembre 2016 la crèche a été installée près de l'église, afin de faire avec des personnages vivants la scène de la nativité. Une trentaine de bénévoles est intervenue, le public fut nombreux et heureux. Le repas qui a terminé cette célébration a réuni 37 convives.
Le 5 mars 2017 une poule au pot a été réalisée par Monsieur LAIGLE de la Haye-Pesnel notre traiteur. 57 personnes étaient présentes. La gaieté était au rendez-vous.
La présidente
Mme BOUCEY Elise-Marie

Dates à retenir :

A partir du **3 juillet 2017 et jusqu'au 28 août 2017** messe tous les lundis à 18h dans notre église.
Dimanche **9 juillet 2017** 11H messe avec pain béni suivi d'un repas froid.
25 décembre 2017 messe de Noël dans notre église.

Commune d'échanges et dynamique

Section d'Action Gérontologique (S.A.G) du Pays Granvillais

Suite à l'Assemblé Générale du 17 mai dernier, un nouveau bureau a été élu.
Monsieur Guy THOMAS ne souhaitant pas se représenter en tant que Président, c'est Madame Pascaline JACOMME, adjointe à la **mairie d'Yquelon**, qui lui succède.
Mesdames DESCHAMPS et DEROUET représentent toujours Anctoville-sur-Boscq au sein du S.A.G.
Le bilan pour 2016 des diverses activités étant positif, ces dernières sont reconduites.

- Pour la rentrée, Gym Equilibre sera poursuivie
- 21 septembre 2017, salle des Mielles à Jullouville, « prévention des arnaques sur le démarchage et sur la banque ».
- Début octobre, dans le cadre de la Semaine Bleue, en collaboration avec d'autres S.A.G et C.L.I.C, l'association participera à un village des aidants (forum) salle de Herel. Le but est d'informer les aidants sur toutes les possibilités d'aide qui leur sont offertes sur le territoire Granvillais.
- D'autres activités seront mises en place et annoncées par voie de presse, et distributions de flyers dans les boites aux lettres des Anctovillais retraités.

Pour rappel, « l'association a pour but la mise en œuvre de toutes actions en faveur de personnes âgées » (statuts S.A.G).
Accompagné par le C.L.I.C du Bassin Granvillais, soutenu par le C.A.R.S.A.T, par la Communauté de Communes Granville Terre et Mer et nombre d'autres associations….le S .A.G. travaille à la mise en place d'un réseau de bénévoles ayant du temps libre, aimant le contact, discuter, échanger pour visiter à leur domicile des personnes de 55 ans et plus dans le Bassin Granvillais afin de rompre la solitude et l'isolement de ces personnes.
Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous informer ?
Contacter Mme LOSLIER coordinatrice du C.L.I.C. du Bassin Granvillais : 02 33 59 49 49

Animations 2016

Arbre de Noël

Conformément à notre volonté de partage et de « vivre ensemble », la commune d'Anctoville a invité ses enfants à venir participer à un spectacle de Noël.
Décembre 2016 fut le mois de la Magie.
Devant une quarantaine d'enfants et adultes, Raymond GREAU alias « ODINO le MAGICIEN » est venu émerveiller nos bambins : prestidigitation et maniement des cartes ont subjugué petits et grands. L'après-midi s'est terminé avec une distribution de bonbons et un goûter.

Que nous réserve 2017 ???

Colis de fin d'année

Depuis deux années, la municipalité d'Anctoville-sur-Boscq a décidé d'offrir à ses habitants de plus de 60 ans, un colis de fin d'année constitué de produits du terroir. Cet instant fort sympathique et convivial a réuni un très grand nombre d'aînés qui se sont retrouvés pour échanger autour d'un apéritif.

ARTS SOUS LES CLOCHERS

La démarche de l'association yquelonaise « **Arts sous les Clochers** » qui est la mise en valeur des petites églises du pays de la baie du Mont-saint-Michel par la création artistique contemporaine a intéressé les membres du Conseil Municipal.
La commune a donc signé une convention en 2016 avec l'association qui a permis d'accueillir dans notre église l'œuvre d'art éphémère créée par l'artiste **Bernard Vernochet**.

Un **livre d'or** avait été mis à disposition du public et à la lecture de celui-ci, nous avons constaté que l'œuvre d'un artiste laisse rarement le public indifférent et que **l'Art ne connaît pas les frontières**.
Ce livre d'or est à la disposition du public en mairie

Animations 2017 - 2018

Rencontre des parents

Le **samedi 16 septembre 2017 à 18 heures** la commune invite les parents à venir se rencontrer et échanger autour d'un apéritif sur les loisirs et la scolarité de leurs enfants et à mettre en place, s'ils le souhaitent des déplacements partagés.

Arbre de noël et apéritif des aînés les dates sont à déterminer pour l'année 2017, nous ne manquerons pas de vous les communiquer

La Municipalité réfléchit à l'organisation d'un moment de rencontre entre villages autour d'un barbecue pour le printemps 2018. Nous attendons vos suggestions….

Comme vous le savez, le comité des fêtes est toujours en veille. N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous avez des projets en tête et souhaitez-vous investir dans la vie communale.

ARTS SOUS LES CLOCHERS 2017

Grâce à l'association ARTS SOUS LES CLOCHERS, notre église va accueillir cette année une **nouvelle artiste : Anne DESHAIES** qui s'est spécialisée dans des sculptures d'équilibre et de suspensions.
Vous pourrez découvrir sa création de **juillet jusqu'à mi-septembre**. Des **visites guidées** sont proposées les vendredis 21 juillet, 11, 18 et 25 août entre 15, 16 et 17h.
Des **animations pédagogiques** seront organisées afin que les classes de RPI Longueville-Yquelon rencontrent l'artiste.
L'association propose cette année **deux concerts** qui auront lieu à **l'église d'Anctoville sur Boscq** les :

- **Vendredi 14 juillet à 20h30** : le quatuor vocal **Entrenotes** présentera des chants accompagnés d'un piano, une sélection d'œuvres de Schubert, Mendelssohn…… Entrée libre, une participation sera demandée sous forme de collecte
- **Vendredi 4 août 20h30** : concert-spectacle à l'extérieur « Que-ce qu'il fabrique » une création originale de **JP Labbé.** Entrée tarif unique 5 €.

Plan Local d'Urbanisme

Dans le processus d'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme, après la réunion publique du 08 février 2017, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable a été débattu et approuvé par le Conseil Municipal le 06 avril dernier.

Le PADD expose les choix de la commune en matière d'aménagement et d'urbanisme. Il définit, dans le respect des objectifs et des principes énoncés aux articles L.101-1 et L.101-2 du code de l'urbanisme, les orientations d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune, notamment en vue de favoriser le renouvellement urbain et de préserver la qualité architecturale et l'environnement. Il respecte notamment le code de l'environnement et l'esprit du Grenelle II.

Il exprime une vision globale à moyen terme du territoire communal, à savoir les choix démographiques retenus pour un développement urbain maitrisé.

Depuis le début des années 2000 (recensements 1999-2013), la population d'Anctoville-sur-Boscq est passée de 418 à 498 habitants, soit une augmentation annuelle ***moyenne de 1 %.*** *Cependant, ces dernières années (recensement 2008-2013) la population communale a diminué.*

Face à ces constats, la municipalité fait le choix raisonnable d'atteindre 510 habitants à l'horizon de 2030.

Il s'agit d'un scénario au sein duquel le processus d'urbanisation en matière de production de logements se voudrait maitrisé. Tout en préservant un environnement de qualité aux habitants et en offrant des logements adaptés au parcours résidentiel. ***Le taux annuel moyen choisi serait de 0,3% par an.***

Les objectifs de modération de consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. *Ainsi, la commune ne dépassera pas* ***2,5 ha d'urbanisation*** *pour produire les* ***35 logements*** *prévus tout en respectant la densité imposée (****15 lgmts/ha*** *d'après le SCoT de la Baie du Mont-Saint-Michel). 0,7ha en cours d'urbanisation + 0,5ha en dents creuses + 1,3ha en extension du bourg.*

Les orientations et les objectifs du PADD de la commune d'Anctoville sur Boscq sont :

Préserver la qualité environnementale et garantir une activité agricole pérenne.

- Objectif 1: Intégrer la gestion des eaux et des risques
- Objectif 2 : Protéger les espaces naturels
- Objectif 3: Soutenir et préserver l'activité agricole

Maitriser l'urbanisation avec un objectif de population modéré.

- Objectif 1: Densifier, programmer et orienter l'urbanisation
- Objectif 2 : Centraliser l'urbanisation

Offrir un cadre de vie toujours plus qualitatif.

- Objectif 1: Apporter du dynamisme au centre bourg
- Objectif 2: Valoriser l'existant au service des populations
- Objectif 3: Adapter l'économie au contexte local
- Objectif 4: Encourager l'économie d'énergie et développer les communications numériques.

Le travail qui va suivre va être consacré au zonage et au règlement écrit.
Vous pouvez suivre l'évolution du PLU sur le site de la commune www.anctoville-sur-boscq.fr.

URBANISME

Service instruction

La commune adhère au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols mis en place par la Communauté de Communes Granville Terre et Mer. Le service d'instruction des demandes d'urbanisme est basé à Bréhal au pôle de proximité 14 rue de la gare. Avant le dépôt de votre dossier en mairie, vous pouvez vous informer sur les règles d'urbanisme en vigueur dans la commune auprès de ce service d'instruction.
Sur rendez-vous uniquement du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30, de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

☎ : 02.14.24.20.44 ✉ : urbanisme@granville-terre-mer.fr

Conformément à la loi ALUR et en application de l'article L174-3 du code de l'urbanisme le POS est devenu caduc le 27 mars 2017. Par conséquent, le règlement national d'urbanisme (RNU) s'applique à l'ensemble des décisions.

Conservation des haies et talus

Dans un souci de protéger un patrimoine naturel qui appartient aux habitants d'Anctoville permettant à toutes et à tous de profiter de nos chemins bocagers et de l'intérêt que ceux-ci représentent dans le cadre de la trame verte dans l'élaboration de notre futur PLU

Nous vous rappelons que tous les travaux d'arasement de haies et talus sur le territoire de la commune sont soumis à DECLARATION PREALABLE pendant la phase d'élaboration de notre nouveau document d'urbanisme.

Délibération sur site www.anctoville-sur-boscq.fr

www.anctoville-sur-boscq.fr

La municipalité a décidé de créer un site internet pour se mettre au goût du jour des modes de communications actuels et permettre aux habitants en un seul clic, de découvrir la vie de la commune dans ses différents aspects, par les décisions prises au sein du conseil municipal.

Le site ouvre sur une page d'accueil avec « le mot du maire », une présentation de la commune et diverses informations de dernières minutes.

Une page Vie communale permet de prendre connaissance des projets divers de la commune : PLU (Plan local d'urbanisme), commune nouvelle, Granville Terre et mer... Et les comptes rendus des conseils municipaux.

Une page Vivre ici composée des services rendus à la population : assistantes maternelles, cimetière, informations pratiques, la salle des fêtes (calendrier des disponibilités), la sécurité, la solidarité transports et urbanisme (avec les documents téléchargeables).

Une page Vie culturelle et associations. Une page tourisme avec un diaporama et un peu d'histoire sur la commune. Et une dernière page mairie virtuelle vous trouverez les liens utiles pour faire vos démarches en ligne comme l'inscription sur liste électorale, le changement de coordonnées, de demande d'actes ou encore de recensement citoyen obligatoire.

Ce site vient d'être mis en ligne, nous sommes à l'écoute des remarques. Il ne demande qu'à évoluer.
Nous sommes preneurs de toutes informations et photos qui méritent d'être connues de tous.

Granville Terre et Mer

PROJETS URBANISME

Le Conseil Communautaire de Granville Terre et Mer s'est prononcé le 29 novembre 2016 **en faveur** du transfert de la **compétence « gestion et élaboration de document d'urbanisme »**. Cette nouvelle compétence effective au **1er janvier 2018** permettra d'élaborer un PLUi à l'échelle du territoire composé des 32 communes.
Le Conseil Communal a de son côté **approuvé** à l'unanimité le **transfert** de la compétence à Granville Terre et Mer. Notre commune a engagé depuis fin 2016 l'élaboration d'un nouveau PLU et travaillera en lien étroit avec le service Urbanisme de Granville Terre et Mer, dès la prise de compétence par la Communauté de Communes, pour terminer l'élaboration de notre futur document.
Le Conseil Communautaire ayant approuvé le transfert de compétence cité ci-dessus, a souhaité rédiger une charte de gouvernance pour :
- garantir l'association de tous les élus du territoire tout au long de la démarche du PLUi,
- assurer la poursuite des procédures d'élaboration et révision des documents d'urbanisme déjà engagés
- définir la composition et le fonctionnement des instances en charge d'élaborer le PLUi

Lors du Conseil Communautaire du 28 mars 2017, cette **charte** qui affirme que chaque commune sera pleinement partie prenante de la construction du projet d'urbanisme communautaire et acte son caractère évolutif, a été **approuvée** pour accompagner le transfert de la compétence document d'urbanisme et élaborer un PLUi.
Présentée pour validation au sein du Conseil **Municipal**, elle a été **approuvée** le 17 mai 2017.

Le site pour la reconstruction de la **Maison de la Petite Enfance** a été validé par le Conseil Communautaire. Le futur emplacement se situe sur la commune d'Yquelon en bordure de l'avenue de l'Europe.

La Communauté de Communes va acquérir un local situé rue Lecampion à Granville afin d'installer le bureau de Granville de **l'Office Intercommunal de Tourisme.** http://www.tourisme-granville-terre-mer.com

Un projet de mutualisation est en cours au sein de la communauté de communes. La mutualisation correspond à une volonté politique d'organiser les services territoriaux afin qu'ils soient en mesure de répondre au mieux aux orientations du projet de territoire. Avec deux objectifs principaux : optimiser les moyens et partager l'expertise sur le territoire.

http://www.granville-terre-mer.fr

Etat Civil 2016 - 2017

Naissances

Nos meilleurs vœux de bienvenu à

Abigaëlle, Maria, Hélène ROCROU née le 5 juillet 2016 à Avranches

Agathe, Agnès, Martine PLUNET née le 26 juillet 2016 à Avranches

Firmin, Marc, Jacques BOUCEY né le 15 août 2016 à Avranches

Lénaïs, Véronique, Muriel GUENON née le 3 septembre 2016 à Avranches

Lilou, Marie, Emilie, Louise ESNAULT née le 16 novembre 2016 à Avranches

Alice LUZA née le 12 décembre 2016 à Avranches

Lylou, Agnès, Arlette LEMEE née le 15 février 2017 à Avranches

Timothé, Antoine, Milan DESPONTS né le 3 avril 2017 à Avranches

Mariage

Toutes nos félicitations à

GROSVALET Pierre et BIGOT Anne le 24 septembre 2016

Quelques rappels

Activités bruyantes :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectuées que :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 14h30 à 19h30
les samedis de 9h à 12h puis de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Brûlage des végétaux :
Il est interdit de brûler dans son jardin. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Élagage :

Les propriétaires et exploitants riverains des voies publiques doivent effectuer chaque année entre le 1er décembre et le 1er mars, l'élagage en bordure des voies communales et chemins ruraux.

Chardons :

Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent. Cette destruction devra être exécutée et être terminée au plus tard avant la floraison.

Déchets ménagers :

Le ramassage des conteneurs est assuré le jeudi matin par les services de la communauté de communes Granville Terre et Mer. En cas de problème avec votre conteneur, vol, détérioration, contacter CITEC ENVIRONNEMENT au 02 35 64 63 20 en vous munissant auparavant du numéro inscrit sur votre conteneur. Les dépôts sauvages de déchets et d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune. Tout contrevenant s'expose à une amende allant de la 1ère à la 5ème classe selon la nature de la contravention.

FDGDON

La commune d'Anctoville-sur-Boscq a signé une convention avec la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON 50) pour la lutte collective contre les frelons asiatiques et les chenilles urticantes sur le Département de la Manche

Ne prenez pas de risques. Ne vous approchez pas d'un nid de frelon asiatique. Si vous localisez un nid de frelons asiatiques, **venez le signaler en mairie** en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation du nid. La destruction du nid et de sa colonie doit respecter une procédure adaptée pour être efficace. L'approche du nid doit se faire avec des protections épaisses et résistantes aux piqures de frelons asiatiques. L'intervention doit être réalisée par des spécialistes !

Frelon asiatique

Frelon européen

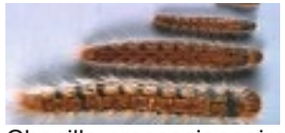
Chenille processionnaire du pin

Sur le site : http://www.fdgdon50.com du FDGDON vous trouvez toutes les informations utiles sur le frelon asiatique, la chenille processionnaire du pin, les rongeurs aquatiques nuisibles, les étourneaux sansonnets, Les corvidés déprédateurs de cultures, les pigeons ramier et féral, les rongeurs commensaux et les taupes.

Adresse :

FDGDON de la Manche
Z.A. Les Forges
50180 SAINT-GILLES

Contact :

Tél. : 02.33.05.89.89
Fax : 02.33.06.97.27
E-mail : fdgdon50@fdgdon50.fr

MAIRIE

1 place de la Mairie

50400 ANCTOVILLE SUR BOSCQ

Tél : 02.33.50.28.62 fax : 02.33.90.60.89

Numéro de la permanence : 06.70.16.91.78

mairie.anctovillesurboscq@wanadoo.fr

www.anctoville-sur-boscq.fr

Horaires

Lundi de 10h00 à 12h00

Vendredi de 14h00 à 19h00